

Antibiotiques

Education par les Pairs - Guide enseignant (GE6)



Introduction

Dans ce processus, des élèves âgés de 15-18 ans assureront une activité d'1 heure pour d'autres élèves plus jeunes au sein du même établissement ou dans un autre établissement scolaire. Cette activité peut être assurée auprès des élèves de collège ou même à d'autres élèves du lycée dans des sections non-scientifiques.

Avantages de l'éducation par les pairs

L'éducation par les pairs est un outil pédagogique de plus en plus apprécié en raison des avantages qu'elle apporte en termes pédagogiques. Pour les éducateurs, il s'agit d'améliorer les connaissances, les compétences, les attitudes, la confiance en soi et l'acquisition de talents de communication et d'interaction sociale. En apportant une information scientifique à d'autres, les élèves acquièrent une plus grande compréhension des sujets couverts, et une meilleure connaissance du domaine concerné comparativement aux méthodes didactiques traditionnelles. Les élèves qui reçoivent une information de leurs pairs peuvent mieux s'identifier avec eux, ce qui, facilite la communication, l'expression et favorise un climat de confiance entre éducateur-pair et élève.

Précaution : il est important que les éducateurs-pairs sachent que leur action, ainsi que ses conséquences éventuelles, a lieu sous la responsabilité des adultes qui encadrent cette activité. Ils n'ont pas à porter la culpabilité, par exemple, d'un échec de leurs conseils.

Que recouvre cette activité ?

Dans ce cadre, tous les élèves vont découvrir deux sujets d'une importance majeure : antibiotiques et résistance aux antibiotiques. Non seulement ils apprendront les mécanismes d'action des antibiotiques, comment survient la résistance aux antibiotiques et les conséquences engendrées, mais ils vont aussi recevoir des informations essentielles concernant leur santé: comment et quand prendre les antibiotiques correctement, ce qui est un élément important de l'éducation pour la santé.

Le plan suggère des activités possibles et est destiné à couvrir les thèmes scientifiques abordés dans les différentes filières du lycée. Ces sujets sont ensuite présentés d'une manière simplifiée et compréhensible pour les élèves plus jeunes du collège, permettant à la fois aux élèves et à leurs accompagnants « pairs » (éducateurs –pairs) d'acquérir des connaissances essentielles sur le sujet.



Déroulement des activités

Le cadre est souple et peut être adapté à tout type d'établissement. Les éducateurs-pairs pourront être organisés de manière à enseigner à toutes les classes d'un groupe d'âge. Les éducateurs-pairs travaillent en petites équipes de 2 à 6 pour mettre en œuvre les activités, en décidant entre eux de l'organisation de leur intervention.

Les éducateurs-pairs doivent être encouragés à adapter les activités et les ressources utilisés (textes, images, audio, vidéos, etc.) à leur propre style. L'information ci-dessous peut servir de guide. Il convient de laisser aux éducateurs-pairs du temps pour préparer et éventuellement organiser des répétitions avant de faire leur intervention (Se reporter à la rubrique Préparation pour savoir ce qui est nécessaire avant l'activité).

Des activités complémentaires en option à faire à la maison sont disponibles pour ceux qui bénéficient de l'enseignement par les pairs.

Liens avec le programme national

En France, cette extension des outils e-Bug vers les lycées est d'autant plus pertinente qu'elle va dans le sens de l'évolution des programmes scolaires des lycées, en particulier pour la section scientifique, mais pourrait aussi s'intégrer dans l'éducation pour la santé (dans le cadre du parcours éducatif de santé (PES)), d'autres filières, technologiques et professionnelles.

L'enseignement par les pairs vers les élèves des collèges des cycles 3 et 4 permet d'aborder les thèmes du programme national destiné à ces derniers :

- **Cycle 3 :**

Sciences et technologies :

Classer les organismes, exploiter les liens de parenté pour comprendre et expliquer l'évolution des organismes ;

Expliquer les besoins variables en aliments de l'être humain ; l'origine et les techniques mises en œuvre pour transformer ou conserver les aliments.

Parcours éducatif de santé.

Education morale et civique: La responsabilité de l'individu et du citoyen dans l'environnement et la santé.

- **Cycle 4 :**

SVT : Thème : le corps humain et la santé.

Relation avec le monde microbien.

Expliquer les réactions qui permettent à l'organisme de se préserver des micro-organismes pathogènes.

Réactions immunitaires.

Argumenter l'intérêt des politiques de prévention et de lutte contre la contamination et/ou l'infection.

Mesures d'hygiène, vaccination, action des antiseptiques et des antibiotiques.



- **Parcours éducatif de santé**

Enseignements pratiques interdisciplinaires : Corps, santé, bien être et sécurité.

Education morale et civique: Droits et devoirs des citoyens.

Objectifs d'apprentissages

- La plupart des infections courantes guérissent toutes seules sans nécessiter d'antibiotiques ;
- Les infections bactériennes et virales peuvent donner des symptômes similaires ;
- Dans le cas de l'angine il existe des TROD (tests rapides d'orientation diagnostique) qui permettent aux médecins d'identifier directement à leur cabinet s'il s'agit d'une infection virale ou bactérienne ;
- Les antibiotiques sont efficaces sur les bactéries et n'ont aucun effet sur les virus ;
- Les bactéries s'adaptent continuellement et mettent en place des stratégies pour ne pas être détruites par les antibiotiques (ce qu'on appelle la résistance aux antibiotiques); La résistance aux antibiotiques peut se transmettre d'une bactérie à une autre dans notre corps ;
- Les antibiotiques peuvent agir sur toutes les bactéries du corps, et pas seulement celles qui provoquent une infection ;
- Les bactéries résistantes aux antibiotiques peuvent être hébergées par des personnes malades ou en bonne santé et transmises silencieusement à d'autres personnes ;
- Plus on prend des antibiotiques souvent, plus on risque d'avoir une infection résistante aux antibiotiques ;
- On ne doit pas partager ses antibiotiques: chaque prescription est personnelle et spécifique pour une personne et une infection ;
- On doit toujours prendre les antibiotiques conformément à la prescription du médecin, parce que leur utilisation excessive peut les rendre moins efficaces contre les bactéries, et la prochaine fois qu'on a une infection il est possible qu'ils ne marchent pas.